

Re: TR: Fw: Re: RDV confirmé le mercredi 02 avril 2025 à 14h00

From thierry.moudiki.perso@protonmail.com <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>
To GILLET Sabrina<Sabrina.GILLET@cpn-laxou.com>
CC Thierry Moudiki<thierrymoudiki@hotmail.fr>, BASS Floriane<Floriane.BASS@cpn-laxou.com>, ROYER Elise<Elise.ROYER@cpn-laxou.com>, CLAUDE Christophe<Christophe.CLAUDE@cpn-laxou.com>, GAGNY Marion<marion.gagny@cpn-laxou.com>
BCC info@pltv.fr, contact@mediapart.fr, mediation.grandest@pole-emploi.fr, Service-candidat@pole-emploi.fr, Contact numérique gendarmerie<contact@gendarmerie.interieur.gouv.fr>, contact@off-investigation.fr, info@candaceowens.com, pr@candaceowens.com, info@TCNetwork.com, tips@TCNetwork.com, investigation@lemonde.fr, DelDDD54 - CHEVALIER Viviane<viviane.chevalier@defenseurdesdroits.fr>, DelDDD54 - GARRY Emmanuelle<emmanuelle.garry@defenseurdesdroits.fr>, DelDDD54 - IOCHUM Jean-Marie<jean-marie.iochum@defenseurdesdroits.fr>, DelDDD54 - WEISS Danielle<danielle.weiss@defenseurdesdroits.fr>, Geslot Elise<elise.geslot@defenseurdesdroits.fr>, francis.jacob@defenseurdesdroits.fr, info@frontlinedefenders.org, info@humanrightsdefense.org, michel.hazotte@defenseurdesdroits.fr, ggd54@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Date Tuesday, August 19th, 2025 at 15:36

PS2: Si vous gagnez cette stupide guéguerre de nerfs du service public contre un citoyen (encore faut-il que vous ayiez déjà défini ce que vous considérez comme une victoire dans ce cas précis, tant ça à l'air du n'importe quoi à tous les niveaux), **que direz-vous que vous avez gagné exactement à vos enfants (qui le découvriront, vu que j'y ai très bien veillé)?**

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

On Tuesday, August 19th, 2025 at 11:24, thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com> wrote:

PS: "lors d'une prise en charge passée" qui a dit ça? Moi? Est-ce la réponse que je cherche?

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

On Tuesday, August 19th, 2025 at 10:46, thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com> wrote:

Bonjour Madame,

Il ne s'agit pas d'une "évocation de la possibilité". Soyons sérieux maintenant:

- L'interlocuteur de la police est très formel, et il répète la chose 2 fois, en disant, comme pour se vanter (ou qu'on aurait voulu les déposséder du dossier mal traité, volontairement) "bien sûr qu'on sait tout"
- Une de ces mes collègues m'avait déjà avoué (un énième signalement après une énième intrusion chez moi, mais QUI peut vivre comme ça?) que le début de la "chute" (artificielle) datait de 2014, quand je me suis fait imposer une rupture conventionnelle à la veille de Noël, sans rien comprendre, sans avertissement ni blâme
- Le Dr Gagny (muet maintenant) du CPN a déjà dit la même chose, avant que je me fasse séquestrer à l'hôpital central où elle m'avait déjà envoyé
- Un autre médecin (muet maintenant) de mon entourage en parle par écrit, en terme de "**dispositif**"
- Un médecin généralise, parlant de vos prises en charges passées de la situation a parlé, à juste titre de "**camisole chimique**" ("chemical straightjacket", terme très bien documenté)
- Plus personne n'arrive à/ne veut me raconter les circonstances des détentions (vous n'avez pas le droit de faire ça), comme si j'avais perdu tous mes droits
- Si ce n'est pas cela, qu'est-ce que ce serait donc? Au vu de la manière dont cela fonctionne (que j'ai déjà décrit 10000 fois, et m'a valu une séquestration avec des agents dans l'hôpital à Laxou), il n'y a aucune autre option. Ce n'est pas désordonné, c'est extrêmement "cohérent" comme si vous étiez au téléphone (mais c'est comme un téléphone greffé, quelqu'un vous contacte systématiquement, parfois à 2h du matin, parfois à 3h, parfois à 4h, parfois un dimanche matin, parfois pendant une sieste, et vous n'avez aucun moyen de raccrocher), même si le fond de la pensée est au ras-des-pâquerettes. Il y a une volonté de répéter les choses en boucle, pour justement créer un diagnostic, vu que vous n'en avez pas.

Vous n'allez pas me faire retourner en arrière 10000 fois, et parler encore des heures à 10000 interlocuteurs, (tout est consigné chez vous, et j'ai vu une bonne dizaine de psychiatres en 5 ans) ou me proposer une énième aide sociale. À mon âge et sans enfant, il faut travailler. Or cela est impossible (et les événements-échecs passés sont trop concomitants pour être dûs au hasard) sur le long-terme, ce quel que soit le niveau de qualification requis, car l'émetteur-récepteur est bien connu (j'ai tout tenté). Comment parler de relation de confiance quand vous êtes hermétiques? Quand personne n'arrive à/ne veut me raconter les circonstances des détentions (et vous n'avez pas le droit)?

Vous refusez de me faire passer des tests cognitifs avancées pour établir s'il y aurait de la discrimination à l'emploi (sans raison donc...). Prouvez au moins quelque chose scientifiquement, non? Ce que vous prétendez vouloir traiter n'est même pas diagnostiqué (cf. la "camisole chimique" et lire <https://thierrymoudiki.github.io/blog/2025/06/10/r/python/techtonique/personal-note>), et cela fait 15 ans de scanners, d'IRMs, et de médecins volatilisés (tout cela documenté).

J'ai déjà parlé des heures à toutes ces personnes. J'ai même déjà participé à des ateliers avec d'autres participants, dont certains, visiblement infiltrés. Est-ce que je suis une bête foire? J'ai déjà parlé 10000 des conditions pour lesquelles je pourrais revenir vers vous. Mais vous n'envisagez clairement pas une conversation, vous envisagez de gagner du temps quand il n'y a en fait rien à gagner pour vous. À

part... du temps. **C'est compromis. Arrêtez maintenant de jouer, pendant que j'ai mal tous les jours (la douleur et les chocs électriques sont donc les symptômes de quoi?).**

Essayons des questions simples (et avec 100% de probabilité, et une énième fois, vous n'y répondrez pas):

1. Lors de la première hospitalisation, qui a été témoin de quoi? Quelle a été la cinématique des événements? Lors de la deuxième hospitalisation, qui a été témoin de quoi? Quelle a été la cinématique des événements?
2. **Est-ce que la Docteur Gagny (ou celui que j'ai vu en dernier à Laxou en mai 2024) peut encore être consulté, au 19 août 2025? Cela a plus d'intérêt. Je pourrai voir si on peut mentir sous serment et risquer d'être radié, dans un état de droit, juste par crainte de représailles.**
3. Pourquoi des hypothèses basiques ne sont JAMAIS envisagées? Par exemple que les personnes qui vous contactent et à qui vous donnez toute votre confiance (qui se sont déjà bien illustrées dans la région en disant que Jésus leur parle directement de façon audible) sont en fait des criminels qui vous ont utilisés? Vous croyez que des gens qui croient en l'ésotérisme (comme eux, qui font par exemple des trucs complètement farfelus, allant jusqu'à tuer, en croyant à des "transferts d'énergie") sont rationnels ou à 100% adaptés à une vie en société, a fortiori une société qui a (en théorie) des lois?

À qui profite ce crime tentaculaire? Qu'est-ce que le service public aurait à gagner à me suicider? Pour aider l'oligarchie? VOUS GAGNEZ COMBIEN? Autant de questions 100% rationnelles que l'on ne pose JAMAIS. Et j'en ai d'autres, toutes aussi simples, auxquelles les réponses feraient tout tomber en 1 seule heure.

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

On Monday, August 18th, 2025 at 10:33, GILLET Sabrina <Sabrina.GILLET@cpn-laxou.com> wrote:

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre message ainsi que de l'échange que vous avez eu récemment avec police-secours, que vous m'avez transmis.

Vous évoquez la possibilité qu'un dispositif ait été introduit dans votre corps lors d'une prise en charge passée. Je comprends que cette situation vous inquiète, et que vous souhaitez des réponses.

Afin que votre demande soit prise en compte, et dans le cadre de mon rôle qui consiste à orienter les patients vers les professionnels compétents, je vous informe que votre mail a été transmis à l'équipe médicale et paramédicale du CMP Jacquard.

A ce titre, je vous encourage à engager une prise en charge régulière auprès du CMP, ainsi qu'avec le Dr BASS. Cela vous permettra de bénéficier d'un suivi personnalisé et d'un espace

d'écoute où vous pourrez aborder en profondeur ce que vous traversez

Avec le temps et dans une relation de confiance, cela pourrait vous apporter des éléments de réponse et une meilleure compréhension de ce qui vous amène aujourd'hui à penser qu'un dispositif pourrait être introduit.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes.

Bien cordialement,

Gillet Sabrina

Responsable des relations avec les usagers et Police/Justice

Direction des Soins, des Usagers, et Recherche Paramédicale

Centre Psychothérapique de Nancy

1, rue du Docteur Archambault

54520 LAXOU

Tél : 03.83.92.52.70

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : samedi 16 août 2025 11:26

À : GILLET Sabrina <Sabrina.GILLET@cpn-laxou.com>

Objet : Re: Fw: Re: RDV confirmé le mercredi 02 avril 2025 à 14h00

Message transféré "P.S. : Cela revêt une importance capitale en raison de la gravité de la situation. Étant donné que je n'ai aucun souvenir de la manière dont le dispositif a été implanté (dispositif à l'existence confirmé donc par la police, vu que vous avez tous perdu votre langue**), il est essentiel de comprendre que l'objectif de la torture (qui est manifeste, et une fois de plus, arrêtez de faire les gamins: <https://thierrymoudiki.github.io/blog/2025/06/10/r/python/techtonique/personal-note>) est d'induire de la fatigue et de créer de faux souvenirs. De plus, des mécanismes de suggestion subliminale sont employés, notamment à travers les réseaux sociaux (par exemple, synchroniser cet appareil avec mon fil d'actualités) en aide. De telles actions sont formellement interdites et passibles de sanctions pénales (<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-against-torture-and-other-cruel-inhuman-or-degrading>). Elles se déroulent totalement en dehors de tout cadre légal. Par ailleurs, étant donné que je n'ai aucun souvenir de ces événements (ils poursuivent leurs actions jusqu'à fabriquer un faux souvenir ou un faux aveu, me forçant à mentir pour qu'ils cessent—ce mode d'action est bien documenté), la situation dépasse tout ce qui pourrait être considéré comme acceptable. J'ai également une autre question : pourquoi tentent-ils de m'impliquer dans leurs actes ? Je n'en ai sincèrement aucune idée.**

Pourquoi n'agissez-vous pas? Et rapidement? Vous êtes qui? VOUS ETES QUOI DE PLUS QUE MOI POUR JOUER À CA? Au-dessus des lois? Et ces discussions absurdes et tronquées, comme si j'avais perdu la tête? Ce sont des insultes...

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

"

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

On Sunday, July 13th, 2025 at 14:25, thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com> wrote:

Expériences sur l'Homme : Quand la Science Dépasse les Limites ? | Documentaire complet

https://www.youtube.com/watch?v=QejweLN_F3s&list=TLPQMTAwNzlwMjUA8fIMiDHm7g&index=1

Bien cordialement/Kind regards,

T. Moudiki

<https://linktr.ee/tmoudiki>

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

On Tuesday, March 25th, 2025 at 19:57, thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com> wrote:

----- Forwarded Message -----

From: thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>
Date: On Monday, March 24th, 2025 at 12:36
Subject: Re: RDV confirmé le mercredi 02 avril 2025 à 14h00
To: CLAUDE Christophe <Christophe.CLAUDE@cpn-laxou.com>

Bonjour M. Claude,

Suite à notre rendez-vous de ce matin, j'ai changé d'avis au sujet d'un prochain rendez-vous la semaine prochaine. En fait, j'ai suffisamment raconté cette histoire, à suffisamment d'interlocuteurs de votre institution (au moins une vingtaine à ce jour, et ce depuis 2020).
Alors:

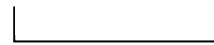
- Soit vous admettez avoir été trompés, vous divuluez ce qui vous a été dit exactement à mon sujet et au fil des années par Gaëlle Moudiki et Chicot Eboué, **afin que je soit enfermé arbitrairement**, et vous vous constituez partie civile dans une plainte au pénal (diffamation, séquestration, fraude à l'assurance et tout ce que ça a impliqué, je l'avais déjà proposé à Mme Royer sans succès)
- Soit vous (enfin, "vous", plutôt vos collègues impliqués) êtes leurs complices (mais je ne vois aucun intérêt, pour une institution soucieuse de sa réputation à collaborer avec ces petites frappes sous des apparences angéliques et respectables, et **représentant un pays étranger**); l'institution a dysfonctionné, et quelques personnes ont pris de l'argent (car sans contrepartie, cela me paraît complètement fou) pour réaliser cette oeuvre censée rester cachée.
- Soit le problème est encore plus large, d'autres personnes sont affectées comme je le soupçonne, et les moyens de l'Etat sont utilisés dans une (des?) chasse(s) à l'homme, une surveillance permanente, un jeu (de sociétés) qui aurait mal tourné, une étude "sociologique" sur des sujets humains vivants... Combien ça coûte? Je spéculle, car je ne sais pas ce qui peut motiver une telle monstruosité.

Ayant longtemps travaillé dans d'importantes institutions sérieuses, je ne peux croire qu'il n'y ait pas une enquête interne de votre côté, et que Mme Royer soit juste "en vacances" pour plus d'un mois 1/2. Ce qui est étrange, c'est que la piste évoquée par le Dr Gagny ne soit plus envisagée sérieusement tandis qu'ils (ma famille) me font souffrir le martyr jour et nuit, chaque jour et chaque nuit sans exception. Ceci s'inscrirait dans une série de **refus de soins discriminatoires (pas que par vous d'ailleurs), de ne pas me débarrasser de ce**

mouchard extrêmement pernicieux, et pouvant être mortel. Je pèse mes mots.
Bizarrement, "Gagny" est devenu le nom qu'on ne prononce plus. Le nom suivi d'un silence. Où est-elle? Où exerce-t-elle? Peut-on la contacter directement? **Est-ce une faute d'avoir dit la vérité? Pourquoi après avoir dit la vérité, que le CHU serait contacté pour tout enlever, je me suis encore retrouvé enfermé 1 mois? Ce n'est pas une opinion, ce qu'elle avait dit. C'est la vérité. Sinon, il n'y aurait pas toutes ces tentatives d'étouffement connexes, dont je me lasse de vous faire part à longueur de rendez-vous successifs (et je ne vous ai pas encore tout dit car la confiance est fragile: c'est tentaculaire).**

Cordialement.

On Monday, March 24th, 2025 at 11:12, Votre rendez-vous santé <no-reply@doctolib.fr> wrote:



Rendez-vous confirmé



Mercredi 02 avril



14:00



C. CLAUDE

[AJOUTER À MON AGENDA](#)

[AFFICHER LES DÉTAILS](#)

Un imprévu ?

Si vous ne pouvez pas venir, déplacez ou annulez votre rendez-vous dès que possible.

Déplacer Annuler

Moyens de paiement et remboursement

Chèques

Espèces

Carte Bancaire

Merci de vous munir de votre carte Vitale à jour et, si besoin, de votre carte de mutuelle ou de votre attestation de droits à jour.

Cet email vous est envoyé par Doctolib à la demande et pour le compte de votre soignant car votre soignant utilise les services de Doctolib pour la gestion de ses rendez-vous. Doctolib agit en qualité de sous-traitant, et votre soignant en qualité de responsable du traitement.

Pour exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation au traitement ou le cas échéant à la portabilité des données vous concernant, vous pouvez directement contacter votre soignant. Pour en savoir plus sur les modalités de gestion de vos données personnelles par Doctolib en qualité de sous-traitant de votre soignant, veuillez vous référer à notre Politique de protection des données à caractère personnel, section "Liste des Traitements pour lesquels Doctolib agit en qualité de Sous-traitant pour le compte des Acteurs de santé". Cet email est envoyé par Doctolib - Société par actions simplifiée - 54 quai Charles Pasqua 92300 Levallois-Perret, France - 794 598 813 R.C.S Nanterre.

876 bytes 1 embedded image

~WRD0000.jpg 876 bytes